

## Audioconférence du Mardi 2 Juin entre la Direction Générale et les syndicats sur la crise sanitaire COVID 19

### Les CHIFFRES au niveau national

#### Santé & RH

Covid 19 : 40 agents  
Personnes fragiles : 256 agents  
Garde d'enfants : 853 agents  
Congés : 8 878 agents  
ABAP : 2 711 agents  
Télétravailleurs : 24 954 agents  
En agence : 10 673 agents (9 972 semaine précédente)

#### ACTIVITES

Visites DE sur site : 5000 par jours pour 900 agences (3500 / jour la semaine précédente)  
Entretiens physiques sur RDV : 33 500 soit 6700 en moyenne par jour contre 6500 programmés cette semaine.  
Une réflexion sur les RDV va avoir lieu !

### ACTUALITES

**Annonces du 1er ministre** : le télétravail reste la priorité sur la 2ème phase ! **3ème phase à partir du 22 juin.**  
De nouvelles annonces sont attendues la semaine précédant le 22 Juin... **A suivre**

### « DIALOGUE SOCIAL »

**NAO 2020** : Négociation prévue le 24 Juin (+ 2 et 10 juillet) : *C'est là qu'on verra si une augmentation des salaires est possible ou non et si des primes sont prévues, de quelle manière et à qui ...*

**Prime Covid Fonction Publique** : nous sommes concernés. « On échangera en NAO sur ce point » ceci dit si on donne une prime, on ne mettra pas l'enveloppe ailleurs ! » **Ce qui signifie : pas d'augmentation de la valeur du point !** « On appliquera les mêmes critères pour les privés et les publics ».

**Règlement Intérieur** : une nouvelle instruction qui complètera le RI est applicable ! Elle porte sur l'obligation de respecter l'ensemble des consignes EPI et de distanciation sociale ... **Avec sanctions à la clé pour l'agent et une décharge totale de responsabilité de Pôle emploi... la loi d'urgence est quand même bien pratique...**

**CSEC** le 4 juin, CSEC extraordinaire le 19 juin

**La DG reprend les réunions physiques avec les DR !** « il nous faudra des locaux qui permettent la distanciation ». Il y a des réunions où cela sera possible et d'autre pas, (ex : le CSEC). Sur la limite des 10 personnes, la DG a demandé à la DGT Direction Générale du Travail si cela s'imposait aux entreprises, car ce n'est pas clair. « **Si on reprend avec les DR, on le fera également avec les syndicats !** »

#### **Toujours pas de nouvelles à ce jour ! :**

- **Représentants de Proximité et communication aux agents** : « Oui il faut trouver des modalités et des règles... » **Et dire que cet accord CSE a été signé (par Cfdt, Cgc, Cgt et Fo) alors que plein de choses ne sont pas réglées ... et laissent le champ libre à la Direction ... !!** « Nous serons vigilants » qu'ils disaient.
- **Le contrat pour les Tickets Restau arrive à échéance : La DG veut relancer l'appel d'offre sur du 100% dématérialisé !!** **Tous les représentants du personnel se sont exprimés contre le recours à cette seule modalité ! ... le DG veut pourtant maintenir sa position ! Pas d'évolution sur le sujet ... #monologuesocial**

**Note RH du 29 mai.** « Un peu tardive mais nous souhaitons avoir l'ensemble des éléments... ». Rotation inscrite dans la note : chaque agent doit alterner télétravail et agence dans la limite de la jauge.

**Report des CP 2019** : un nouveau code va apparaître dans HQ le 8 Juin : CP3. Ces congés ne donnent pas droit aux jours fractionnement

**Statut 2003 :**

**CCV versé en 2021** : on regarde pour faire évoluer les indicateurs au regard de l'impact covid.

**Impact sur les PVI des ABAP et arrêts simplifiés** : on revient vers vous

**Agents publics et arrêt dérogatoire pour garde d'enfants** : attestation de l'école ou de la mairie à la DR et ELD. Ce sont les RH qui font la déclaration amélie jusqu'à fin juin. Les assistantes maternelles ne sont pas incluses dans le dispositif, « je n'ai pas de réponse, je reviens vers vous ». Les personnes fragiles font elles-mêmes la déclaration Amélie.

**Forfait télétravail** : « impossible de l'appliquer à tous. Les travailleurs en situation de handicap sont régis par un accord spécifique tout comme les agents qui ont opté pour le télétravail classique. les modalités sont inscrites dans leur avenant, donc impossible de leur appliquer le forfait. Les agents qui étaient en mandatement a minima un jour/semaine sur la durée bénéficieront du forfait. »

**Télétravail et télétravail exceptionnel** : pour le moment, les 2 perdurent mais dès lors que la crise sera passée, cela sera le physique qui redeviendra la règle.

**Accueil à la journée** : « pas une bonne idée ! » « C'est la demi-journée dans nos accords et je préconise 2 heures pour accueil/vidéo »...

**MRS** : nous allons faire des tests pour voir la faisabilité d'une reprise partielle des activités sur des MRS sollicitées par les entreprises et également des tests pour les **ateliers collectifs**. Un dossier sera présenté aux élu-e-s du CSEC le 19 juin.

**ESI et Garde d'enfants** : « aucune raison de faire pression ! Rotation sur les jours où les enfants vont à l'école ».

**Jauge site par site** : « Ce sont bien les DR qui transmettent les chiffres/jauge site par site aux élu-e-s du CSE ».

**Problèmes matériels et/ou d'orga** : « masques lavables manquants, jauge, rotation avec des pers fragiles,... je verrai avec les DR concernés ! »

**DUERP** : « **les DUERP doivent être à dispo de tout le monde, agents compris** ». Ils sont dans des classeurs en agences.

**CDE et formation GDD ou Entretien** : « On réfléchit à la suite. On a demandé aux établissements comment ils envisageaient la montée en charge et la répartition des ressources Entreprise/DE. Il n'y a pas d'orientation nationale à ce jour. La question se posera dans les prochaines semaines. On regarde aussi pour obtenir des ressources supplémentaires. »



**Le syndicat qui a du mordant !**

**Nous contacter :**  
[syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr)